



COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrat de LC2 International LTD avec le Ministère de la Communication : Droits pour l'audiovisuel public de

retransmettre la CAN 2013 et certaines compétitions de la CAF

Le 10 janvier dernier a été conclu et signé entre le Ministère de la Communication représenté par Monsieur Harry Laurent RAHAJASON et LC2 International LTD représenté par Monsieur Christian LAGNIDE, un « **Contrat d'acquisition de droits sportifs package 2013-2014** » permettant au Ministère de la Communication, sur lequel sont rattachées la TVM et la RNM, d'obtenir une licence d'exploitation de « Droits Médias » pour retransmettre la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Orange 2013, le Championnat d'Afrique des Nations 2014, la Ligue des Champions de la CAF Orange 2013 et 2014, la Coupe de la Confédération de la CAF Orange 2013 et 2014, la Super Coupe de la CAF Orange 2013 et 2014 et le Championnat Africain des Jeunes Orange 2013.

Pour l'acquisition de ce package, le Ministère de la Communication paiera un montant net global de 360 000 Euros (Trois cent soixante mille Euros), avec la collaboration du Ministère des Finances et du Budget.

Avec ce contrat, les téléspectateurs sur tout le territoire du pays pourront voir en direct sur la TVM tous les matchs de la 29e Coupe d'Afrique des nations Orange qui se tiendront en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février 2013.



Il convient de noter que c'est le plus grand événement en Afrique, regroupant les 16 meilleures équipes africaines lors d'un tournoi de 32 matchs. Un événement de football au 3e rang mondial des compétitions sportives, et attirant à chaque édition encore plus de téléspectateurs (6,6 milliards de téléspectateurs pour l'édition 2012).

Antananarivo, le 17 Janvier 2013

Le Service Communication

du Ministère de la Communication